



PUBLICATION IMMÉDIATE

MALTRAITANCE DES AÎNÉS : LUTTER CONTRE LES ABUS MATÉRIELS ET FINANCIERS

Sherbrooke, le 19 juin 2017 – À la suite du lancement du deuxième Plan d'action de Québec pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (PAM) 2017-2022, la professeure-chercheuse Marie Beaulieu souligne l'importance, parmi les 52 mesures annoncées, des actions entourant la *maltraitance matérielle et financière* : « Près d'une personne sur trois (32,7 %) qui communique avec la ligne Aide Abus Aînés rapporte des situations d'abus matériels ou financiers, dit la titulaire de la chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Université de Sherbrooke. C'est plus que les situations de violence psychologique (31,5 %). »

Maltraitance matérielle et financière

Professeure à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke et chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Marie Beaulieu se réjouit qu'une part importante des actions prévues dans le PAM s'attaque à ce type de maltraitance. Elle a documenté ces situations dans le livre *L'exploitation financière des personnes âgées : prévention, résolution et sanction*. La chaire de recherche dirige d'ailleurs le projet ABAM-MF (Action bénévole auprès des aînés maltraités sur le plan matériel ou financier), un projet majeur financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, qui vise à comprendre l'action des organismes à but non lucratif (OBNL) en matière de lutte contre la maltraitance matérielle ou financière ainsi qu'à outiller l'ensemble des acteurs, bénévoles, intervenants, coordonnateurs, mais aussi les aînés en situation de maltraitance.

Vers la « bientraitance »

« L'enjeu est de favoriser ce qu'on appelle la « *bientraitance* » des aînés, c'est-à-dire ce qui leur apporte bien-être, respect de la dignité, épanouissement, estime de soi, inclusion et sécurité dans notre société, dit Nicole Dubuc, directrice du CDRV. La chercheuse Marie Beaulieu va continuer d'explorer les conditions qui permettent d'y arriver, au sein de notre nouvel axe de recherche *Autonomisation et environnement*. »

La semaine dernière, le gouvernement du Québec a, en effet, annoncé son intention de maintenir son soutien aux trois structures mises en place à la suite de son premier plan d'action de lutte contre la maltraitance, en 2010 : la Ligne Aide Abus Aînés, l'équipe des coordonnateurs régionaux et la chaire de recherche. « C'est une belle reconnaissance des expertises et du leadership que la chaire de recherche a développés autour de ce problème social et de santé publique », dit Marie Beaulieu.

« La portée et le rayonnement des travaux de cette chaire de recherche sont considérables, tant au Québec qu'au Canada ou à l'international, dit Thérèse Audet, doyenne déléguée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Leurs retombées permettent sans contredit d'améliorer la situation des aînés dans nos sociétés. »

- 30 -

Entrevue et information :

Mélissa Letendre-Lapointe, conseillère en communication
mletendrelapointe.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca
Tél. : 819 780-2220, poste 45259 – Cell. : 819 674-4046

Laurent Fontaine, conseiller en communication
lfontaine.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca
Tél. : 819 780-2220, poste 45259 – Cell. : 450 577-6950

www.maltraitancedesaines.com